

LES COMPTES DE LA PAROISSE Sainte Bernadette en 2023

I – OU VA L'ARGENT DONNE PAR LES PAROISSIENS A L'EGLISE Catholique :

1) Sainte Bernadette :

- **LES QUETES DOMINICALES et les OFFRANDES (baptêmes, mariages et obsèques) :**
Permettent d'assurer le fonctionnement courant de la paroisse.
Elles sont souvent complétées par l'organisation de la kermesse paroissiale si possible (Locaux indisponibles en 2023)
 - o Les sommes collectées servent à régler chauffage, eau, téléphone, impôts locaux, salaire des laïcs, fournitures pour le culte, (hosties, cierges, fleurs, aubes, chasubles, documentation, catéchèse..) entretien courant des locaux...

1^{ère} année complète de l'utilisation de paniers collectés « mixtes » - Possibilité de continuer à donner via l'application mobile « La Quête » - <https://appli-laquete.fr>
- **LES SOUSCRIPTIONS :** Lancées avec l'accord de l'évêché, elles permettent de réaliser un projet spécifique au niveau de la paroisse.
A Sainte Bernadette, lancement en juin 2023 d'une souscription de 60K€ pour financement de 2,8% de l'investissement immobilier.
Montant atteint à fin 2023 = 45K€, soit 75% de l'objectif.

2) Diocèse :

- **LE DENIER DE L'EGLISE :** Est versé à l'Evêché (sous enveloppe ou sur site <https://donner.catholique78.fr/denier/-mondon> en précisant le nom de la Paroisse (réduction fiscale de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable).
 - o Il permet d'assurer les frais de fonctionnement des services centraux du Diocèse
 - o Les salaires et les retraites des prêtres, la formation des prêtres et séminaristes
 - o Les grands travaux d'entretien et de rénovation des églises à charge du Diocèse (églises et lieux de culte construits après la nationalisation des biens du clergé en 1789 et 1905, tel est le cas de Ste Bernadette)
 - o D'assurer une solidarité entre les paroisses via des subventions (ainsi Sainte Bernadette bénéficie-t-elle certaines années d'une subvention pour son fonctionnement)

106,9 K € collectés sur Sainte Bernadette (-2.2% versus 2022) grâce au concours de 202 donateurs (+3 donateurs vs 2022)
- **Les Quêtes impérées suivantes :** Education Chrétienne, Vocations, Logement & Cadre de Vie des Prêtres âgés et retraités, Missions.

3) Hors Diocèse :

- **Les Quêtes impérées** suivantes sont directement reversées aux organismes concernés (CCFD, Secours Catholique, Chantiers du Cardinal) et par l'intermédiaire de l'Evêché (Lieux Saints de Palestine, Denier de Saint Pierre)

2 – LES FINANCES DE SAINTE BERNADETTE en 2023 :

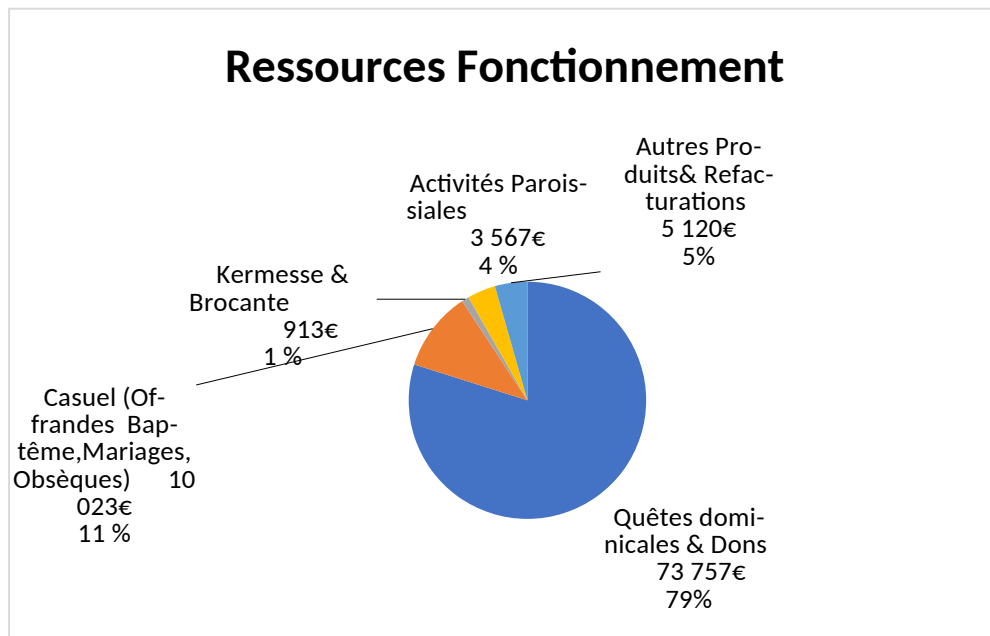
Année exceptionnelle pour la Paroisse marquée par la démolition du Presbytère, courant 2^{ème} trimestre 2023, et la pose de la 1^{ère} Pierre de la Maison Paroissiale par Mgr Crépy le 19/09/23. Déménagement des Secrétariat & Accueil dans des bungalows.

Du fait de la réduction de superficie de salles et de la participation de l'Evêché à divers frais de restructuration, nos dépenses courantes de fonctionnement ont baissé de 14,7% versus 2022 et se situent à 72 519 euros. Tout en maintenant un très gros travail d'optimisation de la consommation d'Energie et nonobstant les augmentations nationales sur le Gaz & Electricité, ce poste n'a connu qu'une hausse de 5,9%.

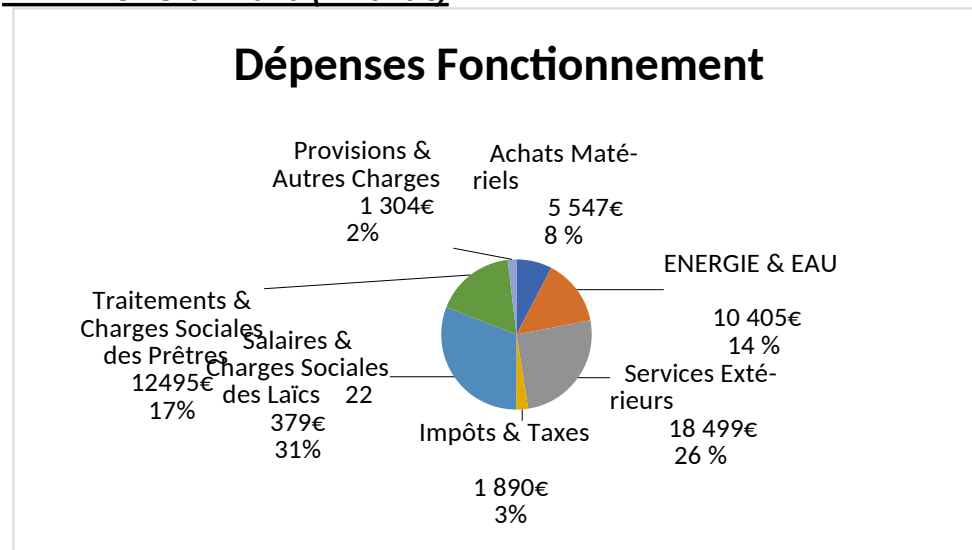
Nos recettes de fonctionnement s'établissent à 93 380 euros et ont augmenté de 10,7% vs 2022, dont une très exceptionnelle augmentation des quêtes de 21,9%, incluant un impact positif, difficilement mesurable, de la mise en place des paniers connectés; la part de la quête monétaire étant de 40%. Le Casuel (Offrandes Baptêmes, Mariages & Obsèques) est de 10 023€ (10,7% des ressources, -16,3% vs 2022). Absence de Kermesse sur 2023.

Pour précision, la principale source de nos recettes de fonctionnement provient des quêtes dominicales & dons (79% des ressources). Ainsi clôturons-nous l'année 2023 par un résultat de fonctionnement positif de €20 861. **Merci à vous tous.**

RESSOURCES en 2023 (93 380€)



DEPENSES en 2023 (72 519€)



Nous pouvons compter sur vous pour que votre paroisse puisse continuer à remplir sa mission avec des finances saines. Les membres du CPAE (Conseil Paroissial des Affaires Economiques) se tiennent bien entendu à votre disposition.

Membres du CPAE au 20 Mars 2024 :

- Président : Père Emmanuel Gougaud
- Vice-Président & Suivi des Fluides (Eau, Energie): François Laruelle
- Denier de l'Eglise/Chantiers du Cardinal : Clotilde Michau
- Trésorerie : Alain Lesage
- Comptabilité : Aurélie Capron
- Secrétaire & Ressources Humaines : Olivier de Bricourt
- Travaux & Entretien des Bâtiments : Gérard Chapeaux et Pierre Barriat
- Représentant de l'EAP (Equipe d'Animation Pastorale) : Xavier de Carmantrand - Représentante du CP (Conseil Pastoral) : Aurélie Capron

Autour de ces membres gravitent d'autres unités à l'exemple des compteurs des quêtes, des « Abeilles Laborieuses », un spécialiste Informatique, des jardiniers, une équipe Accueil ...